19 h 20

Course des Petits Princes

(5 kms mesurés)

19 h 30

Foulées d'Emeric et Anthony

(10 kms mesurés)

RECORDS 2025

HOMMES
16'37" aux 5 kms
32'07" aux 10 kms

FEMMES
17'23" aux 5 kms
40'11" aux 10 kms

+ MARCHE SOLIDAIRE
en sens inverse de la course
(inscription sur place)

« L'association AUTOUR D'EMERIC ET ANTHONY » organise

16èmes FOULEES D'EMERIC ET ANTHONY

à VILDE-GUINGALAN

(10 kms de DINAN)

Vendredi
04 septembre 2026

au profit de l'Association PETITS PRINCES et des services pédiatriques de l'HOPITAL SUD-RENNES

COURSE DU CHALLENGE
CREDIT AGRICOLE PAYS DE DINAN

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 03/09/2026

à Stéphane LE JEUNE, 19bis rue de la Croix Nergan
22980 VILDE GUINGALAN
Tél. 06.66.55.98.80
site internet http:/autour-emeric-et-anthony,fr
Facebook : @AutourEmericAnthony

ENGAGEMENTS :

NEXTRUN : 10 kms = 11euros / 5 kms = 9 euros

SUR PLACE : 10 kms = 13 euros / 5 kms = 11 euros

Lot offert aux 500 premiers inscrits sur les 2 courses !

NOM : ..... **PRENOM** : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... H ☐ F ☐

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Email : .....

COURSE : ☐ 5 KMS ☐ 10 KMS

CLUB : .....

N° LICENCE : .....

REGLEMENT DES COURSES

Parcours de 5 kms et 10 kms mesurés uniquement sur les routes vildéennes.

19 h 20 : ***Départ de la Course des Petits Princes (5 kms mesurés)***
Populaires hommes et femmes non licenciés
Minimes garçons et filles
Coupes aux 3 premiers H et F

19 h 30 : ***Départ des Foulées d'Emeric et Anthony (10 kms mesurés)***
Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters H et F
Récompenses aux 5 premiers H et F et à l'équipe
la plus représentée

Inscriptions : Tél. Stéphane LE JEUNE : 06.66.55.98.80
Internet : NEXTRUN
Jusqu'au 03 septembre 2026 - 18 heures

Modalités d'inscriptions :

- **LICENCIES FFA MAJEURS ET MINEURS** : licence de l'année en cours
- **NON LICENCIES FFA MAJEURS**
  Depuis le 1er avril 2024, le Parcours de Prévention Santé remplace le certificat médical pour les athlètes non-licenciés participant à une compétition running.

  La durée de validité du PPS est de moins de 3 mois à la date de la manifestation.
- **NON LICENCIES FFA MINEURS : Autorisation parentale**

Remise des dossards à partir de 17h30 à la Maison du Temps Libre de VILDE GUINGALAN

Les bénéfices seront reversés intégralement à l'Association PETITS PRINCES qui réalise les rêves des enfants gravement malades à PARIS et les services pédiatriques de l'HOPITAL SUD à RENNES